

Bonjour,

Les formulaires de demande et de renouvellement de badge pour l'accès aux déchèteries du SYDED, que vous trouverez en pièces jointes, ont été mis à jour.

En effet, les modalités de transmission des cartes évoluent. Dorénavant, **les badges devront être récupérés par l'utilisateur directement en déchèterie.**

Je vous rappelle que **le badge est utilisable dans toutes les déchèteries du territoire SYDED.**

Nous vous remercions par avance de bien vouloir les mettre à jour sur vos sites Internet et différents supports.

Vos administrés peuvent toujours réaliser les démarches de demande ou de renouvellement de badge en ligne sur le site Internet du SYDED.

<https://www.syded87.org/fr/trier/demander-sa-carte-d-acces-recypart>

<https://www.syded87.org/fr/trier/decheteries-pour-les-particuliers>

-
Nous restons à votre disposition pour tout complément d'information.

Bien cordialement.

Véronique Simonneau

Responsable Communication

ZA du Prouet | 59 rue de la Filature | 87350 PANAZOL

05 55 12 12 88

www.syded87.org

Suivez-nous sur les réseaux sociaux



Ensemble,
construisons notre économie circulaire pour demain !

SYDED 20
35

Nos ressources, des possibles. Nos territoires, des acteurs.



Demande de badge d'accès en déchèterie par un particulier

Civilité : Monsieur Madame

Nom : Prénom :

Habitation principale Résidence secondaire*

Résidence, n° d'appartement (à défaut noter le numéro d'étage et la porte) :

N° : Rue :

Code Postal : Commune :

Téléphone : Mail :

J'accepte de recevoir la communication relative à l'activité du SYDED

**Si l'adresse ci-dessus est celle de votre résidence secondaire, merci d'indiquer également l'adresse de votre résidence principale :*

Résidence, n° d'appartement (à défaut noter le numéro d'étage et la porte) :

N° : Rue :

Code Postal : Commune :

Joindre **obligatoirement** les deux justificatifs suivants :

- la copie d'une pièce d'identité

- un justificatif de domicile de moins de 6 mois (facture eau, électricité, gaz, téléphonie ou impôts)

Le badge sera disponible sous un mois à compter de votre demande, sur la déchèterie de votre choix et sur présentation d'une pièce d'identité.

Votre badge restera disponible pendant deux mois sur la déchèterie.

Cochez la case correspondant à la déchèterie où vous irez retirer votre badge :

- | | | | |
|--|--|---|---|
| <input type="checkbox"/> Ambazac | <input type="checkbox"/> Eymoutiers | <input type="checkbox"/> Nouic | <input type="checkbox"/> Saint-Germain les Belles |
| <input type="checkbox"/> Bessines-sur-Gartempe | <input type="checkbox"/> Lagnac le Long | <input type="checkbox"/> Oradour-sur-Vayres | <input type="checkbox"/> Saint-Junien |
| <input type="checkbox"/> Bosmie l'Aiguille | <input type="checkbox"/> Magnac-Laval | <input type="checkbox"/> Pierre-Buffière | <input type="checkbox"/> Saint-Léonard de Noblat |
| <input type="checkbox"/> Châlus | <input type="checkbox"/> Mailhac-sur-Benaize | <input type="checkbox"/> Rochechouart | <input type="checkbox"/> Saint-Martin le Vieux |
| <input type="checkbox"/> Château-Chervix | <input type="checkbox"/> Nexon | <input type="checkbox"/> Saint-Bonnet de Bellac | <input type="checkbox"/> Saint-Mathieu |
| <input type="checkbox"/> Châteauneuf-la-Forêt | <input type="checkbox"/> Nieul | <input type="checkbox"/> Saint-Cyr | <input type="checkbox"/> Saint-Paul |
| | | | <input type="checkbox"/> Saint-Yrieix |

Pour information, votre badge vous permet d'accéder à l'ensemble des déchèteries du territoire du SYDED.

Conformément au Règlement général sur la protection des données (RGPD) 2016/679 du 27 avril 2016, complété par la Loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, version 4, décret n° 2019-536 du 30/05/2019, je suis informé(e) que les informations recueillies font l'objet de traitements nécessaires à la fabrication du badge d'accès, à la mise en place des autorisations d'accès, à son enregistrement et suivi d'utilisation et à l'envoi d'informations portant sur la compétence déchets du SYDED 87. La durée de conservation de ces informations est fixée à 12 mois après la date de restitution du badge. Vous disposez des droits d'accès, de modification et de celui de vous opposer à la réception d'informations et communications.

Fait à Le

Signature :

Document à remplir et à retourner au SYDED :

- Par courrier : ZA du Prouet - 59 rue de la Filature - 87 350 Panazol
- Par mail à contact@syded87.org

Durant le temps de traitement, vous pourrez accéder aux déchèteries sur présentation d'une copie de votre demande. Seuls les déchets verts ne seront pas acceptés.

ZA du Prouet – 59 rue de la Filature – 87350 PANAZOL / Tél : 05 55 12 12 87- Email : contact@syded87.org





Demande de renouvellement de badge d'accès à la déchèterie suite à une perte ou un vol

Civilité : Monsieur Madame

Nom : Prénom :

Résidence, n° d'appartement (à défaut noter le numéro d'étage et la porte) :

N° : Rue :

Code Postal : Commune :

Téléphone : Mail :

J'accepte de recevoir la communication relative à l'activité du SYDED

Déclare avoir cassé mon badge d'accès
Numéro du badge (figure en bas à gauche) :

Joindre un chèque de 16,19 € à l'ordre du Trésor public

Déclare avoir perdu mon badge
Joindre un chèque de 16,19 € à l'ordre du Trésor public

Déclare m'être fait voler mon badge d'accès
Joindre un justificatif de déclaration de vol auprès de la gendarmerie ou police municipale

Le badge sera disponible sous un mois à compter de votre demande, sur la déchèterie de votre choix et sur présentation d'une pièce d'identité.

Votre badge restera disponible pendant deux mois sur la déchèterie.

Cochez la case correspondant à la déchèterie où vous irez retirer votre badge :

- | | | | |
|--|--|---|---|
| <input type="checkbox"/> Ambazac | <input type="checkbox"/> Eymoutiers | <input type="checkbox"/> Nouic | <input type="checkbox"/> Saint-Germain les Belles |
| <input type="checkbox"/> Bessines-sur-Gartempe | <input type="checkbox"/> Lagnac le Long | <input type="checkbox"/> Oradour-sur-Vayres | <input type="checkbox"/> Saint-Junien |
| <input type="checkbox"/> Bosmie l'Aiguille | <input type="checkbox"/> Magnac-Laval | <input type="checkbox"/> Pierre-Buffière | <input type="checkbox"/> Saint-Léonard de Noblat |
| <input type="checkbox"/> Châlus | <input type="checkbox"/> Mailhac-sur-Benaize | <input type="checkbox"/> Rochechouart | <input type="checkbox"/> Saint-Martin le Vieux |
| <input type="checkbox"/> Château-Chervix | <input type="checkbox"/> Nexon | <input type="checkbox"/> Saint-Bonnet de Bellac | <input type="checkbox"/> Saint-Mathieu |
| <input type="checkbox"/> Châteauneuf-la-Forêt | <input type="checkbox"/> Nieul | <input type="checkbox"/> Saint-Cyr | <input type="checkbox"/> Saint-Paul |
| | | | <input type="checkbox"/> Saint-Yrieix |

Pour information, votre badge vous permet d'accéder à l'ensemble des déchèteries du territoire du SYDED

Conformément au Règlement général sur la protection des données (RGPD) 2016/679 du 27 avril 2016, complété par la Loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, version 4, décret n° 2019-536 du 30/05/2019, je suis informé(e) que les informations recueillies font l'objet de traitements nécessaires à la fabrication du badge d'accès, à la mise en place des autorisations d'accès, à son enregistrement et suivi d'utilisation et à l'envoi d'informations portant sur la compétence déchets du SYDED 87. La durée de conservation de ces informations est fixée à 12 mois après la date de restitution du badge. Vous disposez des droits d'accès, de modification et de celui de vous opposer à la réception d'informations et communications.

Fait à Le

Signature :

Document à remplir et à retourner au SYDED :

- Par courrier : ZA du Prouet - 59 rue de la Filature - 87 350 Panazol
- Par mail à contact@syded87.org

Durant le temps de traitement, vous pourrez accéder aux déchèteries sur présentation d'une copie de votre demande. Seuls les déchets verts ne seront pas acceptés.

ZA du Prouet – 59 rue de la Filature – 87 350 PANAZOL / Tél : 05 55 12 12 87 - Email : contact@syded87.org

